

Conseillers élus:08
Conseillers en fonction :.....08
Conseillers présents:..... ..08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

067-200040178-20220510-DB2022-65-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2022

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Serge KRAEMER, M. Olivier ROUX, M. Adrien WEISS, M. Christophe SCHIMPF, M. Didier BRAUN

Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

N° 65/2022

Point cinq de l'ordre du jour : Ressources humaines - Création d'un poste de jardinier

Le Président rappelle que depuis plusieurs années, un emploi de jardinier est créé pour l'entretien des espaces verts attenants au siège de la Communauté de communes et utilisés par la micro-crèche et la halte-garderie.

Il précise à l'assemblée qu'il est à nouveau nécessaire de recourir à ce type d'emploi pour la saison 2022.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la création d'un emploi de jardinier à temps non complet en qualité de non titulaire à contrat à durée déterminée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2022
- fixe la durée hebdomadaire est fixée à 1,5 / 35^{ème}
- la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : **368**, indice majoré : **341**
- le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, I, 2° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité,
- Les crédits sont prévus au budget 2022.

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme
Fait à Hohwiller, le 13 mai 2022
Le Président
Paul HEINTZ

